

Printemps - Eté 2015

Bulletin municipal de Dingy-Saint-Clair

www.dingystclair.fr





Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir la 3ème édition de ce bulletin municipal.

Il se veut factuel comme les précédents pour vous tenir informés de la vie locale et communale, des enjeux pour notre village!

Vous retrouverez :

- les actions pour dynamiser la vie locale et l'arrivée de nouveaux acteurs;
- la vie des services municipaux, des services périscolaires et le lien avec les partenaires;
- les actions d'aménagement du village et les travaux;
- les aspects financiers avec les grandes lignes budgétaires de l'année, sachant qu'une grande partie se travaille très en amont avec des études de fonds pour planifier les actions, préparer et obtenir les subventions, lisser les charges;
- les échanges et travaux en cours avec les acteurs extérieurs (préfecture, région, Europe, département, organismes publics) et les communes voisines (CCVT mais aussi bassin annécien, etc): cet aspect vous est expliqué au fil des pages et en fin de ce bulletin;
- le travail sur les fusions de communes et avec la communauté de communes, le projet de territoire (avec les 13 communes de la CCVT). A ce stade aucune décision n'est actuellement entérinée: les études visent à déterminer les axes prioritaires d'actions communes et les impacts en terme de services, ressources humaines, taxes, finances.

Ces derniers mois auront été une mise à l'épreuve pour Dingy-Saint-Clair avec des modes de fonctionnement et d'échanges loin de nos valeurs à tous. Cette situation est très regrettable mais l'équipe municipale comme les agents se sont organisés pour continuer à travailler. Nous sommes disponibles pour vous répondre directement si vous le souhaitez; en revanche ce bulletin n'a pas vocation à vous donner de précisions sur ces éléments qui ont été expliqués par ailleurs.

Les Dingiens savent répondre « présent » comme vous le verrez dans ces pages: que cela soit des initiatives privées, des associations, des entreprises ...ou la mairie; nous savons agir pour l'autre, avec l'autre, et pour notre village.

Merci à vous, particuliers et professionnels, aux agents, aux élus, aux bénévoles pour vos actions pour Dingy-Saint-Clair. Que cela reste notre ligne directrice.

Bonne lecture,

Le Maire

Laurence AUDETTE

Et chaque semaine :

Lundi-mardi : Commissions/bureau CCVT
Lundi : rdv de chantiers et acteurs externes
Mardi tous les 15 jours: Suivi travaux
Tous les jeudis: Commissions et RDV des élus
Vendredi : Municipalité
Le 2ème vendredi du mois : CCAS /cinéma

06/01 : CCVT Rencontre avec le Préfet
12/01 : RDV CCFG - Mutualisation
15/01 : Conseil municipal
18/01 : Vœux de la municipalité
23/01 : Formation accessibilité CAUE
26/01 : Réunion Plaine du Fier Conseil Général
06/02 : Conseil privé - Préparation budget
09/02 : Formation finances communales
10/02 : Formation Association des Maires
12/02 : Réunion départementale ANEM
20/02 : Congrès FDSEA
24/02 : Comité pilotage PEDT
26/02 : Formation actualité juridique (urbanisme, aménagement, environnement)
27/02 et 29/04 : Comité de pilotage Natura 2000
27/02 : Comité Association des Glières
27/02 : Conseil municipal
05 et 26/03 : Conseil municipal
06/03 : Comité de pilotage Plaine du Fier
06/03 : Réunion avec le bureau d'étude PLU
07/03 : Cérémonie de citoyenneté
09/03 : Syndicat mixte des Glières
14 et 15/03 : Commémorations Glières
16/03 : Réunion du lancement diagnostic eau
17/03 : Conseil école maternelle
18/03 : CAUE Etude centre village
20/03 : Remise des prix du fleurissement
06/03 : Réunion bureau d'étude PLU
22 et 29/03 : Elections départementales
02/04 : Rencontre avec les municipalités d'Alex et la Balme de Thuy
07 et 29/04 : Comité Pilotage Plan pastoral Fier-Aravis
07/04 : Formation Statut de la Fonction Publique Territoriale
07/04 : Conseil Municipal
09/04 : CCAS - logement
12/04 : CCAS - Théâtre d'impro pour les aînés
15/04 : Comité de Pilotage projet de territoire
23/04 : Réunion SIVU Fier et Lac
28/04 : Formation urbanisme et Loi ALUR
30/04 : Formation modes gestion d'un service public
04/05 : Réunion CCAS
08/05 : Dingy chante l'armistice
18/05 - 15 et 23/06 - 27 et 29/07 : Réunions résidence personnes âgées/ jeunes
28/05 : Réunion finances / chantiers prioritaires
28/05 : Réunion Alex/Balme/Dingy
29/05 : Fête des mères
29/05 : Réunion réhabilitation refuge du Parmelan
01-02 et 30/06 : Projet de territoire CCVT
02-29 et 30/06 : Atelier de territoire CCVT
03/06 : Rencontre conseillers départementaux
04/06 : Comité d'organisation Glières Fêtes la Liberté
06/06 : Réunion de hameau au Nanoir
08/06 : Réunion Plan Communal de Sauvegarde (PCS) avec gendarmerie, pompiers et agents
18 et 25/06 : Conseil municipal
22/06 : Conseil école primaire
25/06 : CAUE - Formation juridique urbanisme
01/07 : CAUE - Etude place du village
01/07 : Ouverture des plis offres Travaux Nanoir
03/07 : Pique-nique fin d'année avec écoles/agents
06/07 : Inauguration de l'écobus
23/07 : Ouverture plis compteurs d'eau
23/07 : Conseil municipal

NOUS VOUS CONSULTONS :

Retours sur l'enquête professionnelle



Une trentaine de professionnels du village ont déjà répondu à l'enquête diffusée mi-juin.

Celle-ci est toujours disponible en ligne sur le site internet de la mairie.

Voici donc les premiers retours : (possibilité de donner plusieurs réponses)

Concernant les besoins recensés :

- 46.2 % sont à la recherche d' ENTREPÔT / STOCKAGE
- 30.8 % sont à la recherche d'ATELIER
- 23.1 % sont à la recherche de LOCAL COMMERCIAL
- 15.4 % sont à la recherche de LOCAL ADMINISTRATIF/ BUREAU
- 15.4 % sont à la recherche de TERRAIN AGRICOLE
- 38.5 % sont à la recherche de TERRAIN A BÂTIR
- 70 % recherchent à acheter (locaux ou terrains)
- 40 % recherchent à louer (locaux ou terrains)

Concernant la visibilité de leurs activités dans la commune :

- 45.5% souhaitent apparaître sur une signalétique entreprise (projet de panneau entrée/centre village)
- 9.1% souhaitent un ou plusieurs panneaux d'orientation
- 81.8% souhaitent apparaître sur les brochures ou site internet de la mairie
- 18.2% ne souhaitent pas apparaître sur les brochures ou site internet de la mairie

Pour les secteurs d'activités concernés, les réponses sont :

- AGRICULTURE : 8.3 % des réponses
- ARTISANAT : 33.3 % des réponses
- COMMERCE : 16.7 % des réponses
- BTP : 8.3 % des réponses
- TOURISME : 8.3 % des réponses
- PRESTATIONS DE SERVICES : 25 % des réponses (informatique, formations, immobilier...)
- AUTRES SECTEURS : 12.5 % des réponses

Nouveaux acteurs ou retardataires, n'hésitez pas à faire remonter vos besoins. Ce questionnaire est toujours en ligne sur www.dingystclair.fr

BESOIN D'UNE PETITE BEAUTE?

Höme Coiffure est là ...

Sandrine Valette a fêté les 4 ans de son salon situé 1077 Route du Fier, le 14 juin dernier. Son équipe est aujourd'hui composée de 4 personnes. Nous l'avons rencontrée afin d'en savoir plus sur son activité.



Anaïs Chappaz (Thônes): apprentie CAP et Brevet Pro.
 Coralie Da Silva Santos (Dingy) : coiffeuse professionnelle
 Coralie Maintier (Sappey) : coiffeuse professionnelle
 Sandrine Valette (Dingy): responsable

Pour quelles raisons avez-vous installé votre salon ici?
 Pour développer les commerces à Dingy. Mon mari Olivier a eu l'idée de cette installation, en réalisant qu'il y avait peu d'offres locales proches de ce cadre magnifique.

Que préférez vous dans votre métier?

Coiffer 4 générations : j'adore car les grands-mères, les mamans, les enfants et petits enfants se retrouvent ici.

D'où vient la majorité de votre clientèle?

La moitié de ma clientèle est dingienne, l'autre moitié venant des communes avoisinantes.

Ce qui plait dans votre salon?

La vue sur les Dents de Lanfon depuis la terrasse, le grand parking mais surtout échanger entre Dingiens.

Home Coiffure vous accueille :
 du Lundi au Vendredi de 9h00 à 18h00
 Contact : 06 80 38 90 34
 1077 Route du Fier - 74230 DINGY-ST-CLAIR

...et « A la source du bien-être » aussi

Mathilde Poncet vous accueille également à la même adresse (porte de gauche) et vous propose, quant à elle, des soins esthétiques, à base de produits bio ainsi que des massages.

Voici ses horaires d'ouverture:

- Le Lundi de 14h30 à 19h00
- Le mardi et le mercredi de 9h00 à 13h00 et de 14h30 à 19h00
- Le jeudi et vendredi de 9h30 à 19h00
- Le samedi de 9h00 à 15h30



A la source du Bien-Être
 Contact : 04 50 60 00 53
 1077 Route du Fier - 74230 DINGY-ST-CLAIR

MADE IN DINGY : DES LEGUMES et TISANES BIO!

Cécile Sogan, maraichère locale et bio, propose ses produits sur le marché de Dingy et réalise des paniers pour les habitués. Elle recherche de nouvelles terres pour ses cultures.



Cécile SOGAN, agricultrice à Dingy-Saint-Clair, est présente sur le marché hebdomadaire avec le marché équitable, le Petit Colporteur et l'Ours Gourmand. « Je me suis installée en avril 2013, j'attaque donc ma 3ème saison sur Dingy. Aujourd'hui, j'assure 35 paniers hebdomadaires (15 sur Annecy et 20 sur Dingy).



Cécile est à la recherche de terrains plats sur la commune afin de pouvoir améliorer son activité. Nous lui laissons la parole pour exprimer ses besoins.. « Les terrains ont des inconvénients (terrain à 1000 mètres d'altitude à la Blonnière, donc saison courte et légumes frileux) et pas d'eau, je suis donc très très dépendante de la météo... Les terrains sont aussi très éparpillés sur la commune, mais je me suis presque habituée; ils sont tous plus ou moins en pente. Il est donc difficile ou dangereux d'y accéder en tracteur pour la plupart.

J'aimerais développer ma production mais je suis seule sur l'exploitation donc le seul moyen serait de réduire les trajets et surtout d'avoir de meilleures terres .

Je suis donc toujours à la recherche de terres plutôt plates, ou avec de l'eau, ou au niveau du village. Les trois ensemble, ce serait idéal ».

Avis aux propriétaires qui peuvent la contacter directement !

« Je réalise aussi des tisanes avec des plantes que je cueille dans la Vallée de Thônes et que je produis à Dingy. Cela me permet de diversifier ma production pendant la période d'hiver où les jardins sont sous la neige ».

Contact : Cécile Sogan - Les petits jardins - 06.65.46.97.02 - www.lespetitsjardins.fr

MADE IN DINGY: DES PRODUITS PAR « TERROIR ET CONFITURES »

Olivier, habitant de Dingy, nous raconte : « Et voilà ... Terroir et confitures a implanté depuis plus de deux ans son laboratoire de production sur la commune de Dingy-Saint-Clair.

Nous y produisons des produits artisanaux tels que des confitures, mais aussi des moutardes et des tisanes.

Nous sélectionnons nos fruits à parfaite maturité et parmi les meilleures variétés.

Nous les travaillons manuellement, les faisons macérer dans le sucre un minimum de 12 heures afin d'obtenir le meilleur du fruit.

Cuites dans des chaudrons en cuivre sur une flamme vive, nos Confitures des Aravis sont préparées en petites quantités, ce qui permet de préserver toutes les qualités gustatives et nutritives de nos produits.

L'atelier est de dimension modeste et notre production est donc limitée. Notre fabrication est livrée au FAISAN DORE, situé à Cran-Gevrier. Nous étiquetons, emballons et expédions quotidiennement vers nos magasins partenaires et les commerçants des stations alpines.

Au FAISAN DORE offre à ses clients des saveurs nouvelles, défend les valeurs de tradition, de terroir et d'authenticité. Au Faisan Doré est aussi sur Facebook ! Rejoignez-nous !! ».

Aujourd'hui, ce sont plus de 500 références de produits du terroir élaborés par des artisans passionnés qui sont proposées dans notre catalogue.

L'Auberge du Marmiton, situé sur la commune distribue certains des produits élaborés à Dingy » N'hésitez pas à aller les découvrir!



MADE IN DINGY : UN FAST FOOD LOCAL... et SAIN !

Nous avons été séduits par son concept de « nourriture saine avec des produits locaux (matière première produite à moins de 100 km à la ronde) dans un mode de distribution moderne... Réginald sera cet automne à Dingy-Saint-Clair.



Réginald De Vriendt, à qui nous avons demandé un bref historique, nous explique comment il en est venu à cette idée.

« Je suis né en Belgique à Gent le 27 mai 1988. Arrivé à Dingy à 7 ans (1995), j'ai suivi la primaire avec Mme Thiébaud, Mme Périllat, Mme Blanchard et Mme Lagrange. Enuiste, je suis allé au collège St Joseph à Thônes pour terminer mon bac STG aux Bréssis à Seynod.

Après quoi j'ai voyagé, vécu une année au Canada pour ensuite revenir en France et poursuivre des études d'ingénieur sonore à Montpellier.

J'ai ensuite repris un cycle d'étude dans la cuisine, en passant par le BEP puis un BP.

J'ai travaillé dans des restaurants gastronomiques tout au long de mon apprentissage et lors de mes diverses embauches.

Pour n'en citer que quelques uns : le Petit Jardin à Montpellier, La maison de la Lozère à Montpellier ou encore le restaurant chez Yoann Conte à Veyrier du Lac...(2 étoiles au Michelin). Autant de restaurants qui m'ont donné l'envie de cuisiner et de voler de mes propres ailes !

J'ai eu envie de changer la vision du mot snacking qui souffre de mauvaise réputation. Il est possible de faire du snacking de très bonne qualité avec des produits du terroir, qui ont une histoire...

Je suis là pour offrir aux gens la possibilité de manger vite et

sainement sans passer par des chaînes de restauration aux multiples additifs, aux goûts standardisés ! Le camion ouvrira ses portes au début de l'automne, sans doute au cours du mois de septembre

Seront proposés : des bagels (pains new yorkais), des burgers juteux, des salades (pour le plein de fraîcheur) ainsi que des desserts maison, des smoothies, des sodas et des bières locales et du vin ».

Réginald et son camion « L'encas'c'route! » seront présents les mardis et vendredis soirs à partir de 17h30 jusqu'à 22h30, sur la place à côté du cimetière/stade de foot.

Pour ceux qui le souhaitent, un site web en cours est déjà en ligne. www.lencascroute.com.

La page Facebook permet de suivre l'évolution du camion pas à pas, sa construction :

<https://www.facebook.com/lencascroute?fref=ts>



Le saviez-vous ?

Les horaires du marché vont changer après l'été :

A partir du mois de Septembre, veuillez noter que le jour de marché va changer et se déroulera le jeudi dès 15H45 (après l'école) sous le local à coté de la bibliothèque.

Vous y retrouverez Cécile Sogan (maraichère), le marché solidaire de la section tiers monde, mais aussi l'Ours Gourmand (Miel et produits à base de miel) ainsi que le Petit Colporteur (fromages et salaisons).

La remorque PIZ' DU THÔN'AIR est elle aussi présente tous les jeudis soirs sur la place à côté du cimetière/stade de foot à partir de 18h00.

COMMEMORATION

Dingy-Saint-Clair a chanté l'Armistice !

C'est en présence de Dingiens venus nombreux qu'a eu lieu pour la première fois depuis de nombreuses années la commémoration du 8 mai 1945 en l'honneur du 70^e anniversaire.



Après avoir lu le message du Secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, Mme le Maire a rappelé que Dingy-Saint-Clair avait contribué avec les communes avoisnantes cernant le Plateau des Glières, à la Résistance et à la Libération.



A suivi le discours de Joan Dexpert, Maire du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), adressé à tous les enfants qui souffrent de la guerre.

Sur le monument aux morts, pavoisé d'un grand drapeau aux couleurs de la République pour l'occasion, les enfants du CMJ ont accroché des colombes représentant les grands faits de la guerre 39-45 mais aussi les conflits actuels.



Cette cérémonie se voulait tournée vers la volonté de paix; symbolisée par des colombes qui portent sur elles les horreurs de la guerre, mais continuent de voler et d'apporter un message d'espoir et de Paix.



Enfin, toutes les personnes présentes ont été invitées à chanter «La Marseillaise» et « Fleur de Paris » au son de l'accordéon avec la chorale du Foyer du Parmelan, le CMJ, les enfants des écoles et la municipalité. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a permis de se retrouver chaleureusement pour clôturer ce moment important de mémoire et de mobilisation du village autour des valeurs de liberté -égalité -fraternité. Des valeurs rappelées sur la gerbe de fleurs déposée ce même jour.



Fête nationale du 13 juillet

Cette année encore, s'est déroulée la traditionnelle fête du 13 juillet (organisée par l'association Dingy en Fête) au cours de laquelle, la commune participe en offrant aux Dingiens, un magnifique feu d'artifice. Le lieu de tir ayant changé (depuis le hameau de Cornet) un grand nombre de personnes ont pu admirer ce beau spectacle, que ce soit depuis l'espace animations (où le bal en plein air a battu son plein), ou depuis leurs terrasses respectives. Un grand merci à la société « Euro-distribution » d'Alex qui a su ravir petits et grands.



LA FETE DES MERES



Près de 90 mamans se sont rendues le vendredi 29 mai dans l'arrière cour de la Mairie de Dingy-Saint-Clair - celle de la garderie toujours bien remplie - pour la traditionnelle fête des mères organisée par la Mairie. L'occasion surtout "**d'une pause conviviale, pour se retrouver**" mentionnée par Laurence Audette, lors de son discours au cours duquel elle a rappelé l'origine de la fête des mères : contrairement aux idées reçues souvent entendues "ce n'est pas une création du Maréchal Pétain puisque les premières traces de célébration en l'honneur des mères sont présentes dans la Grèce Antique et les premières affiches et revendications en France dateraient de 1906".

Une fête « en hommage » à toutes les mères pour ce qu'elles apportent à leur enfant et plus largement à notre société en donnant la vie et en contribuant chaque jour à la création des hommes et des femmes de demain".

Les membres du conseil municipal ont souhaité insister sur l'année particulière 2015 qui fête **les 70 ans du droit de vote des femmes en France**, de même qu'étaient salués "les papas car s'impliquant toujours plus de nos jours dans l'éducation de leurs enfants " et cité "**la chance qu'a Dingy-Saint-Clair d'avoir un ensemble d'acteurs soudés qui œuvre pour le développement de nos jeunes à travers l'école et notre tissu associatif "**.

Les enfants du conseil municipal des jeunes ont enfin récité un poème aux mamans présentes , après que **la doyenne des mamans** habitant Dingy-Saint-Clair , Madame Marcelle Lafrasse a été mise à l'honneur ainsi que la doyenne des mamans présentes, Madame Nicole Lagrange (photo ci-contre).



CONCOURS COMMUNAL DU FLEURISSEMENT

La suite...

Suite au passage du jury le 31 août 2014, c'est le jour du printemps qu'a eu lieu la remise des prix du fleurissement.

Nombreux étaient les « primés » qui ont apprécié le montage fait par Henri Tardy et **chacun a pu contempler le travail d'autrui et découvrir les beautés cachées aux quatre coins de la commune.**

La cérémonie s'est poursuivie par la remise des prix et d'une fleur à chaque participant présent, suivie d'une collation.



Les lauréats ont pu retirer leur lot auprès de l'association « Tiers-Monde-Burkina » le jour du marché aux fleurs, ou auprès de la jardinerie Delbard à Thônes.

Nous réitérons nos remerciements et félicitations aux participants, aux membres du jury ainsi qu'aux employés communaux qui contribuent à embellir notre village et nos bâtiments collectifs.

Un nouveau jury devrait sillonner prochainement le village pour établir le classement 2015.

Le saviez-vous? Le concours des maisons fleuries fut créé en 1909 par le Touring Club de France pour promouvoir le tourisme. Abandonné pendant un temps, il fut souhaité par le Général De Gaulle pour redonner espoir aux français dans les années d'après-guerre et suppléer à la déficience de l'État dans le fleurissement des communes.

Memento jardinage: pour préserver des bonnes relations avec votre voisinage, nous vous rappelons que les travaux de bricolage et de jardinage, les tontes de gazon ne peuvent être effectués qu'aux jours et heures suivants : jours ouvrables de 8 à 20 heures / samedis de 9 H à 12H et de 14H30 à 19 H / dimanches et jours fériés de 10H à 12H.

A VENIR

Participation à la fête villageoise du 30 août 2015

Nous participerons avec le CMJ comme l'an dernier à la traditionnelle fête villageoise le dernier dimanche d'août. Les enfants du CMJ auront à cœur comme toujours, de tenir un stand au profit d'une association caritative en proposant diverses animations pour les enfants. Merci à Dingy en Fêtes pour cette journée qu'elle organise chaque année et à toutes les associations et bénévoles qui se mobilisent pour les retrouvailles des Dingiens en fin d'été avant la rentrée.



GUIDE DU CCAS

Le CCAS est constitué de 12 membres sous la présidence du Maire (membre de droit).



6 membres élus :

Catherine Margueret, Bertrand Cadoux, Yannick Cadoux, Monique Clavel, Isabelle Simon, Jacques Huet.

6 membres extra communaux :

Simone Antoine-Milhomme, Véronique Bignardi, Laurent Parent, Thérèse Quay-Thevenon, Catherine Shoubrenner et Paulin Cedoz.

Nous sommes heureux d'accueillir Paulin, jeune adulte de 18 ans. Il souhaite avec quelques jeunes adultes et adolescents, constituer un groupe de travail porteur des projets des jeunes de Dingy-Saint-Clair.

Voilà c'est parti ! Conservez-moi!

Le guide du CCAS, dont nous vous avons parlé dans le bulletin Automne-Hiver 2014, est arrivé chez vous. Nous avons « planché » plusieurs semaines pour essayer de vous apporter un **document utile à tout moment**.




Consultation personnes âgées

Près de **100 visites**, auprès des **personnes âgées** prioritairement, mais aussi auprès des **personnes isolées**, font partie de cette consultation et de ces rencontres.

Les visites déjà effectuées par binôme avec des membres du CCAS et des bénévoles ont reçu un bon accueil. Elles ont permis de recenser précisément les besoins tout en apportant un **contact et de passer un agréable moment** de partage autour d'un café!

Ces visites sont réalisées pour partie pendant la période estivale, ce qui permet de répondre aux obligations de vigilance (période de canicule...), et doivent se poursuivre toute l'année et selon les besoins détectés.



Attention, chaque année, des personnes se présentent à votre domicile comme étant des employés communaux ou autre afin de vous proposer divers services. Faites très attention avant d'ouvrir votre porte à des individus que vous ne connaissez pas.

APRES-MIDI RECREATIVE POUR NOS AINES ORGANISEE PAR LE CCAS

La troupe de théâtre d'improvisation **Les Dingy Toys**, menée par Olivier Terrier, professeur de théâtre à Dingy-Saint-Clair, a ravi nos aînés lors de cette après-midi goûter du 12 Avril.

Les rires n'ont pas été timides avec des improvisations toutes aussi croustillantes les unes que les autres, sur des thèmes inspirés par les spectateurs.



CINEMA

En quête de Sens : Record d'entrées battu



Plus de 130 personnes sont venues assister à la projection du film-documentaire « En Quête de Sens », racontant le voyage initiatique de deux amis d'enfance qui ont cherché à comprendre ce qui a conduit aux crises actuelles et d'où pourrait venir le changement.

Le film, sans artifices, questionne les croyances collectives à la base de notre civilisation. Il témoigne d'un changement de conscience motivé par l'envie de vivre en harmonie avec soi-même et le monde.



Dates à retenir :

Conférence sur les chutes

Menée par un médecin spécialisé, à destination principalement des personnes âgées. Cette conférence sera suivie d'une mise en pratique (durée 1h30 à 2h).

**Lundi 12 octobre 2015 à 14h30
à la salle des sociétés.**

Conférence sur la maladie d'Alzheimer

**Mardi 24 novembre de 14h00 à 16h00
à la salle des sociétés.**

AVEC LES ECOLES

Petit déj' équilibré, en commun, organisé par la cantine

Vendredi 29 mai s'est déroulé le petit déjeuner à la cantine.

Les élèves de l'école élémentaire accompagnés de leur enseignant sont venus avec leur bol pour profiter d'un petit déjeuner copieux.

Au menu : Chocolat chaud, tartine de pain beurré, confiture et fruits de saison !

Ce "petit déjeuner type" aura permis de travailler en classe, l'importance de l'équilibre alimentaire.



Des sorties scolaires pour découvrir notre territoire, les activités locales



Le conseil municipal a renouvelé son soutien aux sorties scolaires afin de permettre aux enfants de découvrir leur environnement local tout en pratiquant des activités collectives et importantes au sein de notre territoire.



Une initiation musicale des Maternelles positive!

Une salle comble pour le spectacle de musique des maternelles qui a été financé par la mairie en 2014 et dont le souhait est de renouveler cela pour 2015/2016 suite au succès rencontré (vu en conseil d'école). Cette initiation musicale développe aussi l'écoute des uns et des autres, la coordination, un relationnel spécifique enseignants-enfants.



Bravo aux enseignants, unis jusqu'au bout!

Merci à Laurence AUDRAIN pour ses nombreuses années passées avec les enfants de notre commune.

Bonne retraite et tous nos souhaits pour passer plus de temps avec sa famille!

Mme Anne-Catherine Ponceau sera présente à la rentrée à l'école maternelle ou elle s'occupera à mi-temps de la classe Moyenne section/Grande section.

M. Ravel reprend la classe

de CM1.

Les enfants ont remercié leurs enseignants par des spectacles de danse, des messages et des chants lors de la kermesse de l'école.



Pique-nique de fin d'année

Agents communaux, élus, enseignants, directeurs d'écoles, enfants, se sont réunis au stade le 3 juillet dernier autour **d'un moment de convivialité au grand air pour conclure positivement l'année tous ensemble.** Merci à Thierry et Bénédicte du restaurant scolaire qui avaient préparé avec grand soin, ce pique-nique fort sympathique!



PERISCOLAIRE

TAP : Des retours très positifs

Voilà déjà un an que les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont fait leur apparition suite aux nouveaux rythmes scolaires.

En maternelle, les enfants ont pu profiter de l'espace périscolaire Tikouli dès 15h45 et jouer librement après une journée de classe bien remplie!

Ponctuellement, des animations telles qu'un parcours de motricité ou des jeux musicaux leur ont été proposés sans oublier le yoga tous les jeudis midi pour les CP, GS et MS déjeunant au restaurant scolaire.

En élémentaire, les enfants ont pu participer à des activités manuelles (art et couture, bricolage, graffiti), des jeux sportifs en extérieur, des initiations musicales (rythmes, découverte des sons, des notes et même des gammes!) d'un temps aux devoirs et de séances de yoga.

Ils ont aussi pu découvrir le dessin, la musicothérapie et le cirque avec les animateurs du foyer du Parmelan !



Un grand merci aux personnels municipaux, aux bénévoles retraités, parents d'élèves) et au Club des aînés qui, cet hiver, a ouvert la BCD et fait découvrir les jeux de cartes sur le temps de midi!

Les mercredis après-midi de Tikouli

Une ambiance conviviale règne les mercredis après-midi à Tikouli! C'est un groupe d'une dizaine d'enfants qui est accueilli par Annick et Laurence... « *les enfants ne sont pas forcément les mêmes chaque mercredi, nous ne sommes pas nombreux, nous prenons le temps de faire nos activités, d'échanger et de passer de bons moments avec les enfants!* ». Cette année, nous avons fait plusieurs sorties extérieures :

- la Forêt Enchantée à Sillingy,
- le Hameau du Père Noël au Mont Sion
- la patinoire au Grand Bornand
- le cinéma à la MJC de Novel (Padington)
- le parc aventure à Thônes
- la piscine au Grand Bornand

**L'année prochaine rejoignez-nous,
« on n'a pas le temps de s'ennuyer! »**



Nouveaux jeux pour les TAP et Tikouli !

L'acquisition de nouveaux jeux à Tikouli a fait le bonheur de nos enfants ce printemps !

Un mille-pattes multicolore, un puissance 4 géant, un jeu de cible, un bac à sable tortue et un nouveau toboggan ont élu résidence dans la cour de l'accueil de loisirs!

« *C'est trop bien* » d'après nos chères petites têtes !



Plus de « bio » au restaurant scolaire!

Deux repas bio seront servis chaque semaine à la cantine à compter de la prochaine rentrée scolaire :

- le mardi : de la viande (poulet, bœuf, porc ou dinde)
- le vendredi : du poisson

Un repas découverte sera aussi cuisiné un jeudi par mois (ex: nouvel an chinois, repas norvégien), ou un savoir-faire local (tartiflette, diots, crozets...)

A chaque repas, un laitage est intégré dans le menu (fromage râpé, sauce au yaourt...).

Afin de s'inscrire dans la démarche collective (travaillée avec la CCVT), pour **promouvoir les produits et savoir-faire locaux**, la cantine s'approvisionne au Marmiton ou à la boulangerie des Aravis pour le pain, la majorité des fruits et légumes provient des Jardins de Marie à Annecy le Vieux.

Le saviez-vous? Ce sont **plus de 12 000 repas, tous préparés sur place**, qui ont été servis cette année au restaurant scolaire.

DU NOUVEAU POUR LA RENTREE :

Une gestion **plus simple** :

- un seul règlement intérieur pour les services périscolaires (cantine - garderie - centre de loisirs)

Une organisation **plus souple** :

- Réduction des délais d'inscription au restaurant scolaire (J-7 au lieu de J-15)
- Plus d'inscription préalable pour la garderie du matin
- Plus de pénalité pour les absences en garderie périscolaire signalées auprès du service le matin avant 9h

Un paiement **plus facile** :

- mise en place du paiement en ligne (cantine - garderie - centre de loisirs)

Un système **plus pratique** :

A la rentrée, la garderie périscolaire va s'équiper d'un nouveau système de pointage pour comptabiliser les demi-heures de présence des enfants. **Chaque enfant possèdera une carte avec un flash code.** Il suffira à la personne qui viendra chercher son enfant de passer sa carte devant la tablette pour que sa présence soit enregistrée.

Ce nouveau système innovant et ludique permettra :



- aux parents de suivre en temps réel, le temps de garde qui leur sera facturé
- au personnel de réduire le temps consacré à la saisie chaque semaine

Projet Educatif Territorial (PEDT)

Dans le cadre de la nouvelle organisation du temps scolaire mise en place dans les écoles depuis la rentrée scolaire 2014-2015, la loi prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT).

Dans notre commune, celui-ci sera mis en place en début d'année scolaire 2015-2016 avec pour objectif d'articuler les temps familiaux et scolaires aux temps récréatifs, sportifs et culturels au service de l'enfant.

Voici les 3 axes constituant le PEDT :

- respecter le rythme de chaque enfant en organisant des temps d'animation adaptés,
- permettre à tous les enfants de découvrir et choisir de nouvelles activités et de vivre des expériences diversifiées tout au long de sa scolarité
- acquérir une attitude citoyenne et responsable.

Ce PEDT a été construit avec l'ensemble des partenaires que nous remercions (les écoles, les services périscolaires, les parents d'élèves, les associations, les services de l'état...) il permet d'obtenir des subventions pour les services périscolaires en plus de garantir une qualité de réalisation et fournir des indicateurs de suivi/contrôle.

ET POUR LES PLUS PETITS?

Cinq assistantes maternelles à Dingy...

La liste des assistantes maternelles présentes sur la commune est disponible sur demande en mairie, ou consultable sur le site internet dans la rubrique « jeunesse – crèche et assistantes maternelles », ou encore dans le guide du CCAS distribué début juin. Ces « nounous » font le bonheur des petits et se retrouvent de temps en temps pour échanger!

...et Le bébé-bus Karapat : une halte garderie à Dingy et Alex!

Vous avez certainement déjà croisé ce drôle de camping car... la halte-garderie itinérante des pays de Savoie.

Le bébé bus Karapat est présent tous les vendredis sur notre commune! Ce mode de garde accueille les enfants de 3 mois à 4 ans grâce à une équipe qualifiée. Il transporte le matériel pédagogique et de puériculture de commune en commune. Les enfants ne sont pas transportés et un local est mis à disposition par la commune : sur Dingy, les enfants sont accueillis dans l'espace Tikouli, qui n'est autre que le local de l'accueil de loisirs ! Un espace déjà conçu pour les enfants!

Vous pouvez profiter de ce bébé bus le lundi sur Alex (salle des fêtes) et le vendredi sur Dingy dès 8h30 et jusqu'à 16h30. N'hésitez pas à contacter Pascale Monange, responsable du bébé bus, au 06 08 96 03 05.

DINGY RÉPOND PRÉSENT!

Lors de la réunion du 29 juin 2015 organisée par la mairie avec les associations, ont été évoqués : de **nouveaux modes de financement des associations** : cohérence entre la communauté de communes, la commune et le département; une **simplification des règlements** d'utilisation des salles et des échanges avec la mairie pour les associations locales; une **nouvelle formation aux règles de sécurité** en début d'année (usages des salles), la formation défibrillateur annuelle étant maintenue ...; l'**amélioration en cours de l'information** à destination des Dingiens et/ou de l'extérieur selon les événements : site internet mairie, partage des informations intercommunales ; la **rénovation prévue de l'espace animations ainsi que de nouvelles toilettes et des aménagements au city-stade** (cf. pages travaux de ce bulletin)

UNE NOUVELLE ASSOCIATION À DINGY-ST-CLAIR : TOIS-MEME TU FAIS (TMTF)

Nous avons le plaisir d'accueillir «Toi Même Tu Fais» dont le président, Frédéric Déronzier habite aux Curtils : cette association a pour but de favoriser la transmission et l'appropriation des savoir-faire ancestraux. Il est aidé dans ce sens par les autres membres de l'association dont fait partie notre agricultrice, Cécile SOGAN, qui était présente à la réunion des associations évoquée ci-dessus. L'association a organisé le BAL POPULAIRE du 15 mai dernier, soirée latino-américaine très conviviale qui a réuni une soixantaine de personnes. Tous étaient très contents de pouvoir se réchauffer car la neige était descendue. Et, oui un 15 mai !



DES ACTIONS CULTURELLES QUI SE DEVELOPPENT

Festival Son Clair d'Eté

Merci au Foyer du Parmelan pour l'organisation et la réalisation du festival de musique à Digny-Saint-Clair « SON CLAIR D'ÉTÉ », qui a débuté le 5 juin dernier et se déroulera **tout l'été et jusqu'au 20 septembre** prochain dans les chapelles et l'église que la commune met à disposition. **Venez nombreux découvrir nos chapelles et les faire connaître grâce à la musique.**

Exposition de peintures

Cette exposition, qui a eu lieu à la salle d'animations le 26 juin, a réuni de nombreux visiteurs. Beau succès pour cette nouvelle activité du Foyer du Parmelan.

Pour soutenir ce **travail collectif qui valorise notre village**, la mairie a offert le verre de l'amitié aux visiteurs.

Fatmir, le professeur, a su faire naître des mains de ses élèves des **chefs d'œuvre** que



Bibliothèque D'Lire

Un choix important de romans, de livres pour la jeunesse et en particulier un rayon pour les tout-petits vous y attendent. **A partir de la rentrée prochaine vous pourrez aussi profiter d'un nouveau fond documentaire important car un budget conséquent va être consacré à alimenter ce fonds (budget mairie et subventions du département).**

La bibliothèque participe activement à la vie éducative par l'accueil mensuel des **classes élémentaires et maternelles et des assistantes maternelles** avec les tout-petits tous les lundis et le **Réseau d'Assistants Maternels (RAM)** une fois par trimestre.

Votre bibliothèque est aussi largement aidée et soutenue par la Direction de la lecture publique, *Savoie biblio*, par le prêt de 500 documents par an, mais aussi par le don de séries dans le cadre des sélections.

Tout au long de l'année il est possible de commander des ouvrages. La bibliothèque participe également à plusieurs prix. Les lecteurs, petits ou grands sont invités à lire les différents titres de chaque sélection et à voter pour leurs coups de cœur : Prix « Rosine Perrier » et « Lettres frontière » (adultes) - Prix Alter'ado (collège) - « la Vache Qui Lit » (8-12 ans). Ce dernier prix est remis au lauréat lors du festival *au bonheur des mômes* au Grand Bornand. Enfin, dans le cadre du prix « Lettres frontière », votre bibliothèque reçoit chaque année un auteur suisse ou Rhône-alpin pour parler de son livre. Cette année la bibliothèque a accueilli Bettina Stepczinski pour son roman *Sibylle une enfant de Silésie*.

NOUVEAU : des jeux pour les jeunes !

Venez échanger les jeux vidéos que vous connaissez par cœur. En contrepartie, un abonnement gratuit à la bibliothèque vous permettra d'emprunter et découvrir jeux et livres.

Les associations et leurs bénévoles en images

Toutes les tranches d'âges ont pu profiter du dynamisme de nos associations ces derniers mois, ce qui continuera, au vu des réservations annuelles des salles par les associations pour 2016. Petit retour en images sur leurs actions passées.



Randonneurs du La Cha. Une Journée de la Randonnée avec de très nombreux randonneurs venus d'un peu partout découvrir Dingy!



Le Belvédère du Lachat: un lieu à découvrir ou redécouvrir (informations en mairie)



Foyer Du Parmelan à l'Eglise, avec l'Aped et les enfants des écoles ici pour la Chorale des enfants et des adultes sur « La Maison Monde », des concerts en plus petit comité ensuite dans les chapelles.



Vernissage Peinture (Foyer Parmelan) le jour de la kermesse de l'école (Aped): un afflux profitable à tous.



Le Bal des Aînés : nos Anciens ont dansé toute l'après midi et soirée. Une forme que nos jeunes peuvent leur envier c'est certain!



Le Dingo Trail avec toujours plus de Dingiens et d'extérieurs!



Le Football Club de Dingy lors du match contre Villaz pour tenter de passer à la division supérieure. Bravo pour l'esprit sportif!

ET AUSSI SUR NOTRE COMMUNE:

Le dimanche 28 juin : passage de l'**ESTIV ALPES 2015**, randonnée historique automobile pour véhicules anciens, organisée par Mont Blanc Historique Racing (MBHR). Chaque année, cette association haut-savoyarde, permet à des collectionneurs de véhicule d'époque de faire rouler leurs voitures. Cette randonnée favorise aussi la découverte du patrimoine paysager, architectural, culturel et historique de nos régions.

Le samedi 29 Août : la **HAUTE ROUTE DES ALPES 2015** course cycliste de 400 à 500 coureurs.

Cette course NICE – GENEVE de 750 Km en 7 étapes passera dans le centre du village entre 9h30 et 11h30.

Le 4 octobre 2015 : Le **TRAIL DES GLIERES** (les participants traverseront la commune tout au long de la journée).

ROUTE FORESTIERE DU COLLET

Subvention européenne possible :

Prévue pour 2016 (provision réalisée sur le budget 2015), la demande de subvention doit être faite à l'automne 2015. Le tracé est présenté : **1,9 km de route forestière et 300 m de piste desserviront des parcelles, permettant ainsi des recettes de ventes de bois et des affouages.** Des subventions du FAEDER (subvention européenne) jusqu'à 80% sont possibles. L'investissement communal sera couvert en moins de 3 ans grâce aux recettes dégagées ; un sentier piéton sera aménagé en parallèle en coordination avec les randonneurs de La Cha.

LA PLAINE DU FIER présentée à Dingy-Saint-Clair aux 3 communes limitrophes

Aménagements et sentiers pour Dingy-Saint-Clair...

Lors de la réunion du 11 juin 2015 à la salle des sociétés de Dingy-St-Clair, le Conseil Départemental a présenté le projet de la Plaine du Fier à l'ensemble des 3 conseils municipaux qui avaient été conviés : Alex, La Balme de Thuy et Dingy-Saint-Clair .

Pour rappel, ce projet prend en compte la gestion hydraulique et le transport des solides, les habitats naturels et espèces végétales et animales, les différents usages et la valorisation de l'espace, la coordination générale.



Pour Dingy-Saint-Clair, la demande de protection du bas village vis-à-vis des crues a été acceptée. Lors de cette réunion il a été convenu entre autres, de revoir l'aménagement du sentier en boucle sur la commune de Dingy-Saint-Clair. Celui-ci a été travaillé avec l'ONF, les randonneurs de La Cha et la commission forêt environnement : **Deux boucles de 2.4 et 3.5 Km sont proposées ;** elles pourraient être balisées par le département et ne nécessiteraient que des aménagements légers.

La mise en place d'un parking en amont de la déchetterie et une réglementation de l'espace sont prévues, en coordination avec les différents acteurs.

Règlementation (et verbalisation) pour la zone du Fier...

La mise en place d'une barrière pour limiter l'accès à la zone du Fier est à l'étude ainsi que le renforcement de la réglementation sur cette zone. Cette réglementation implique plusieurs acteurs .

Plusieurs personnes ayant signalé en mairie ce qui semble être une recrudescence d'exhibitionnistes, en plus d'activités sonores ou délictuelles sur les plages et abords du Fier, nous vous remercions de bien vouloir agir auprès des autorités habilitées, à savoir la gendarmerie de Thônes, afin de porter plainte pour ces agissements. Ils seront ainsi comptabilisés immédiatement et officiellement pour un meilleur dispositif en réaction.

AGRICULTURE

La commune de Dingy-Saint-Clair reçoit le Festival « PAYS EN VIE »

Soutenue par une habitante de Dingy-Saint-Clair qui en fait partie, la Confédération Paysanne organise **le vendredi 2 et le samedi 3 octobre prochain** la première édition du festival de films et animations « PAYS EN VIE », qui a pour objet de créer un **lieu de rencontre privilégié entre paysanNES et citoyenNES dans une ambiance conviviale et fédératrice.**



Un large public est invité à venir savourer ce programme copieux **entre la place du village et l'espace animations** avec la **projection de plusieurs films** sur la thématique agricole dont un extrait de films d'archives tournés sur Dingy : « Travaux d'été - les moissons à Dingy » dans les années 60, en présence de Bernard CADOUX qui commentera les images où il fane.

Au programme également : **fabrication et cuisson du pain dans un des fours du village / marché paysan** avec des **producteurs et produits locaux / banquet paysan** (sur réservation -(100% produits locaux) / **musique traditionnelle** : accordéon, vièle, cornemuse...feront sonner tarentelles ,musiques et danses de fête.

Contact : Cécile Sogan 06.65.46.97.02 ou Confédération paysanne conf74@orange.fr : 04 50 57 20 66.

ENVIRONNEMENT

Le compostage : Faites de vos déchets organiques une richesse !!

Des composteurs en polyéthylène (capacité de 400l, couleur gris foncé, montage en kit) sont disponibles sous conditions auprès de la CCVT au tarif préférentiel de 20.40 € TTC.

Contact CCVT : 04.50.32.13.59 - Maison du Canton - 4 rue du Pré de Foire - 74230 THÔNES.



DERNIERE LIGNE DROITE POUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME!

Le travail sur le PLU a pu fortement avancer ces derniers mois, avec l'appui de spécialistes et professionnels avec qui nous avons travaillé étroitement.

Ce qui a été fait à date:

- nous avons étudié toutes les **demandes de classement faites par les habitants**.
- suite à la parution et à l'application immédiate de la loi ALUR du 24/03/2014, nous avons **revu les zones constructibles ainsi que le règlement écrit (modération de la consommation de l'espace)**.
- nous l'avons également **modifié en fonction des problèmes rencontrés avec le règlement actuel du POS**.
- dans le rapport de présentation, nous prenons en compte la **réhabilitation des constructions existantes**, calculons correctement les possibilités offertes de **constructions dans les "dents creuses"** et nous sommes compatibles avec les **prescriptions du SCoT**.
- nous avons **modifié ou précisé certaines OAP** (Opérations d'Aménagement Programmées), de façon à les mettre **en adéquation avec les nouveaux projets concernant l'aménagement du village**, prévoir la construction de logements à destination des personnes âgées et jeunes familles, accroître et améliorer les axes piétonniers et la sécurisation du village, organiser des espaces paysagers plus qualitatifs au sein et entre les zones de construction.
- **Le nombre total d'habitations a été revu à la baisse et quantifié précisément, zone par zone et hameau par hameau** afin d'avoir un plan **en ligne avec nos projets de déploiement des réseaux** (eau/assainissement/électricité/voiries).

Ce qu'il reste à faire : il sera sans doute nécessaire de reprendre une délibération pour fixer correctement les **objectifs poursuivis** : de nombreux PLU sont "tombés" récemment à cause du manque d'objectif.

Quelques **ajustements sur le règlement et parcelle par parcelle** restent à faire, des éléments doivent être intégrés dans le document final. Le résultat de ce travail sur le PLU devait être présenté en conseil sur septembre/octobre, avec une réunion publique de concertation dans la foulée et un arrêt projet pour fin d'année. Il est possible qu'il soit repoussé au printemps 2016 .

AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG :

Présentation par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

Cette étude, demandée par le conseil municipal, s'étend de l'entrée du village (parking du cimetière) à l'ancienne fruitière (route de La Blonnière) en passant par le centre et jusqu'au carrefour de Provenat. Elle inclut des recommandations d'aménagement pour alimenter la réflexion du PLU.

Dans le cadre de cette étude d'ensemble, Messieurs Benoit CHAMBRE et Antoine DENEUVILLE du CAUE nous ont présenté en conseil le 23/07/2015, les résultats en réponse aux enjeux identifiés :

- Intégration globale en termes d'**architecture et vues paysagères**
- **Traitement unifié et qualitatif** des différentes zones constituant le centre bourg
- **Sécurisation** des déplacements (routiers, piétons...) et développement des **cheminements doux** (centre village avec le city stade et Espace Animation ainsi que liaisons avec et entre les zones de construction, **espace bus** sécurisé (abri des usagers et aire de retournement, **dépose minute** optimisée, **circulation fluidifiée et cadrée**).
- **Création d'un centre dynamique qui regroupe les usages** (centre de vie : écoles/ petits commerces/ halle marché/ bureau des associations/ paroisse/ mairie/espace patrimoine et commémorations/ espace santé)
- **Diagnostic et zoom sur les bâtiments communaux** (ensemble bibliothèque-préau et presbytère) pour préciser leurs destinations possibles et une première estimation des coûts et travaux avec **l'intégration de nouveaux parkings** (répartition des places de stationnement) et **mise en valeur d'une place centrale**.



Le CAUE est également partie prenante de l'analyse visant à développer une **résidence pour personnes âgées et jeunes familles** (intégration architecturale et paysagère); 3 prestataires ont été consultés et ont fait des propositions d'agencement.

L'ensemble de ces projets et coûts associés font l'objet d'une analyse financière afin de lisser la charge et la réalisation sur plusieurs années.

RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Step macrophyte

Notre station d'épuration à filtres plantés de roseaux (macrophyte), située à la Praz, fonctionne actuellement à 35 % de ses possibilités.

C'est pourquoi nous avons décidé, dans la mesure du possible, de faire chaque année une portion de collecteur d'assainissement afin de rentabiliser au plus tôt cet investissement.

Nous avons reçu, fin avril 2015, les subventions pour la tranche d'eaux usées des Chavannes.

Ces travaux d'un montant d'environ 205 000 € sont subventionnés à hauteur de 30 %. L'appel d'offre a été lancé au début du mois de juin et le choix de l'entreprise s'est fait début juillet par notre maître d'œuvre.

Les travaux devraient débuter courant septembre/octobre et être finis au printemps 2016.

Nous avons également demandé à notre maître d'œuvre l'étude chiffrée de trois tronçons d'assainissement afin de déterminer les priorités et choisir le plus « rentable » en fonction du nombre de raccordements potentiels. Le planning de ces travaux devrait nous amener jusqu'en 2020.



CRUES DU MOIS DE MAI

Anticipation = prévention

Pour faire face aux crues, les services techniques permettent d'anticiper en nettoyant les ruisseaux chaque année. Nous avons contrôlé les ouvrages à risques en amont.

Un seul débordement léger le long du chemin du Poussy, suivi d'une intervention immédiate, a été répertorié lors des derniers événements de crues.



Le saviez-vous?

Un **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** obligatoire depuis 2005, est en cours d'élaboration afin d'optimiser les moyens humains et matériels pour faire face aux éventuelles catastrophes naturelles et autres risques majeurs.

Une première réunion avec les acteurs (gendarmerie pompiers, municipalité, directeurs écoles et agents communaux) a eu lieu le 8 juin dernier. Un 2ème volet avec les acteurs locaux est prévu pour développer les aspects à destination de la population.

RESEAU D'EAU POTABLE

Diagnostic eau potable

Notre bureau d'étude « ATEAU » arrive en phase finale de la première partie du diagnostic du réseau d'eau potable sur la commune. Pour l'affiner, nous allons devoir changer certains compteurs généraux d'eau qui sont devenus obsolètes et en installer d'autres qui sont pour l'instant inexistantes. Un appel d'offre a été lancé dernièrement (montant 24 000 € HT, subventionné entre 50 % et 70%); l'entreprise BESSON a eu le marché pour un montant de travaux d'environ 18 000 €.

Ces compteurs neufs, plus précis et munis de têtes émettrices permettront de comptabiliser avec précision le débit diurne (la nuit) pendant la période de faible tirage et détermineront ainsi les secteurs susceptibles d'avoir des fuites.

Par ailleurs, **un relevé topographique des ouvrages d'eau potable** (réservoirs, réducteurs, vannes,...) a été réalisé dernièrement et permettra, avec un logiciel informatique adapté, de faire des **simulations pour avoir un fonctionnement optimum de notre réseau** (en changeant le diamètre d'une canalisation, en rajoutant certaines si nécessaire,...).

Le planning de ces futurs travaux de changement de réseau sera « étalé » sur une quinzaine d'années, associé, pour chaque tronçon renouvelé, à son incidence sur le prix du m³ d'eau potable. Ainsi, pour chaque tranche de travaux, nous connaissons à l'avance l'impact financier pour l'abonné.

Cette étude ne tient pas compte de la possible utilisation du point d'eau potable situé au bord du Fier sur la commune de la Balme de Thuy et appartenant au SIVU Fier et Lac qui comprend 9 communes et dont nous avons la vice-présidence.

Le saviez-vous?

Pour une bonne qualité de l'eau consommée, les réservoirs sont également équipés de lampes de traitement par UV, respectueuses de l'environnement et de la santé.

Celles-ci ont été changées cet été.

Grâce au diagnostic d'eau potable, nous réduisons les pénalités liées aux fuites cette année et pourrons obtenir des subventions pour l'amélioration des réseaux.

Après les crues, la sécheresse!

Cette année, particulièrement chaude et sèche, a engendré quelques difficultés d'alimentation en eau potable. En effet, malgré la vigilance des employés des services techniques (Jean-Paul et Alexandre), le niveau d'eau s'est trouvé au plus bas dans le réservoir principal des Curtils (500 m³) le week-end du 20 juillet.

Fort heureusement, nous avons réalisé des connexions entre réseaux lors des derniers travaux d'eau potable, et avons donc pu relier le réseau provenant de Cornet à celui du chef-lieu.

Nous avons également relié le réseau provenant de Chessenay sur celui du chef-lieu et avons pu soulager le réservoir principal du chef-lieu en alimentant, depuis le réservoir de Chessenay, toutes les habitations situées le long de la route de Thônes depuis le carrefour de Provenat jusqu'à la Grange à Lagray.

Parallèlement, nous avons fait transporter de l'eau prise sur le réseau de la Balme de Thuy, par camion citerne alimentaire de la société Schmidhauser d'Alex, pour remplir le réservoir des Curtils. En même temps, Jean-Paul et Alexandre, aidés par l'entreprise « ATEAU » qui réalise actuellement le diagnostic de notre réseau d'eau ont trouvé deux fuites importantes au niveau de l'ancienne fruitière et les ont immédiatement réparées avec l'aide de l'entreprise « Lafrasse » qui a fait les terrassements.



Des packs d'eau minérale ont été mis à la disposition des foyers qui n'étaient plus approvisionnés.

Nous tenons à remercier toutes les personnes pour leur sagesse dans ces moments de crise et avons retrouvé la solidarité entre les habitants. Malgré tout, nous demandons à toute la population de rester vigilante, la période de chaleur n'étant pas terminée.

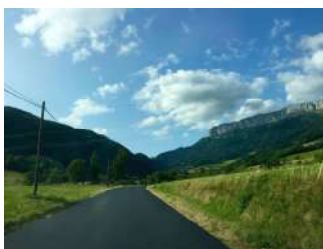
Madame le Maire remercie les agents et élus mobilisés sur toute la période de l'été, ainsi que les intervenants s'étant mobilisés dans l'urgence : ATEAU74, l'ARS et les services de la Préfecture, la commune de La Balme de Thuy et la Sté SCHMIDHAUSER, les bénévoles ayant participé à l'affichage et la distribution des informations dans les boîtes aux lettres.

La communication en cas de crise relève de la même organisation que le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) en cours d'élaboration et sur lequel il n'est pas possible de délibérer actuellement; dans ce cadre il sera prévu d'avoir des modes de communication/information plus modernes, rapides et performants.

VOIRIE

Une route d'entrée de village et un virage dangereux refaits à neuf

La réfection de l'enrobé sur la RD 216 au niveau de la Route de Provenat jusqu'au parking du cimetière vient d'être refaite à notre demande afin d'améliorer la sécurité du virage et l'entrée du village/sortie du hameau de Chez Collet. Le marquage sera effectué en septembre.



Réfection d'un muret

Le muret, situé en bordure de la Route de la Blonnière, à la limite de la route des Tailles a été refait afin d'améliorer la sécurité des usagers de cette route et des habitants situés en contrebas.



Ponts

Deux ponts font l'objet d'une demande de réfection, suite au contrôle des organismes habilités. Des entreprises spécialisées sur ces ouvrages ont été sollicitées. Travaux prévus sur 2015-2016



Réfections sur toute la commune

La campagne de rebouchage des trous sur l'ensemble de la voirie communale vient de débuter et la réfection de certains tronçons (Cornet, Chemin des Mélis, Verbin et Chez Brachet), se fera sur la seconde partie du mois d'août. A cette même période, comme annoncé dans le précédent bulletin, un aménagement des accès et du stationnement est prévu Route de Provenat, aux abords de la déchetterie.

ESPACES DE LOISIRS

Un bloc d'escalade bientôt installé

A la demande du CMJ, qui a lancé le projet, un bloc d'escalade sur mesure (couleur personnalisée similaire au calcaire du Parmelan) est en cours de fabrication et sera livré à la rentrée prochaine en septembre.

Celui-ci viendra compléter les différentes installations de loisirs déjà en place au niveau de l'aire de jeux et du stade de foot... alors préparez la magnésie!



City stade et terrain de foot

Le revêtement du city stade va être remplacé durant la deuxième quinzaine d'août.



L'entretien annuel du terrain de foot quant à lui est en cours.

Celui-ci sera à nouveau disponible fin août.

En attendant, son utilisation est interdite.



Enfin des toilettes publiques à proximité



Deux wc publics verront le jour d'ici la rentrée des classes, à proximité du stade de foot, devant le cimetière.

Ceux de l'air de jeux/city stade seront quant à eux remplacés et de nouvelles toilettes sont également prévues dans l'étude d'aménagement du centre bourg.

BATIMENTS COMMUNAUX

La salle de motricité

Un auvent a été réalisé par les agents techniques de la commune devant l'entrée de la salle de motricité, située dans la cours de l'école Maternelle.



Cette salle a également été équipée de grands placards vitrés afin de ranger le matériel de jeux et de sport servant à l'école maternelle.

Cet aménagement est bien apprécié des utilisateurs associatifs qui utilisent les miroirs pour leurs cours (Danse, cirque...).

Rénovation de la salle des sociétés pour cet hiver...et augmentation de la capacité de 152 à 192 personnes

La réfection de la salle des sociétés, prévue à partir du 15 novembre et ce jusqu'à la fin de l'année, **permettra d'augmenter la capacité d'accueil du public, actuellement de 152 personnes à 192.**

LA SCENE DEMONTABLE :

Elle sera constituée de modules mobiles (proscenics) installés de façon permanente sur une petite surface et sera agrandie selon les besoins.

Des rideaux de scène noirs spécifiques seront installés, les murs autour de la scène seront peints en noir.



LA SONO : l'acoustique va être améliorée par une enceinte supplémentaire afin d'optimiser l'espace spectacle

LA SALLE :

- **Le carrelage de la salle**, après presque 40 ans de bons et loyaux services va lui aussi faire «peau neuve».

- **L'isolation de la salle sera améliorée par le remplacement des fenêtres et une nouvelle porte d'entrée.**

Plusieurs devis ont été systématiquement demandés pour chaque poste, permettant une optimisation du budget (49 000€ versus 60 000€ prévus) et les travaux seront réalisés, pour la majorité, par des entreprises locales ou des villages environnants.

Une subvention pour ce projet a été obtenue auprès du Conseil Départemental.

Le saviez-vous?

Les collectivités sous contrôle...

Chaque année, de nombreux axes de contrôles sont réalisés et peuvent engendrer l'ajustement des actions, des budgets pour les collectivités : **infrastructures** routières (ponts), **installations dans tous les bâtiments communaux** recevant du public (électricité, gaz, appareils de cuisson, clocher de l'église...); **installations de loisirs** (cages de foot, aire de jeux, city-stade...); **hygiène au restaurant scolaire** : échantillons en laboratoire une fois tous les deux mois, **contrôles d'expositions** (analyse eau, maintien des températures, hygiène du personnel, des locaux, pas de manipulation des produits et dosage optimal...); **qualité de l'eau des réservoirs d'eau potable** : contrôles pour l'agence de l'eau des réservoirs et captage de la commune avec le fontainier et contrôles de la distribution chez les particuliers sans prévenir le fontainier. Les rapports d'analyses d'eau sont consultables sur le site internet de la mairie; **douches du foot** : contrôles légionellose (bactérie qui se développe dans ballon d'eau chaude).

Autant d'actions que votre mairie doit planifier et auxquelles elle doit répondre dans un délai donné.

ENTRETIEN DES BATIMENTS DE NOTRE COMMUNE

Le CAUE et des économistes du bâtiment ont été consultés pour quantifier des travaux à réaliser au sein de l'ancienne cure, de l'église, la bibliothèque... Des travaux lourds sont à prévoir (toitures, murs porteurs...), afin de maintenir ces édifices riches d'Histoire.



CIMETIERE

De nouveaux aménagements

En pénurie de places (cases de columbariums), le nouvel aménagement proposé est présenté ; plusieurs devis ont été obtenus et étudiés malgré un secteur peu concurrentiel ; il a été fait le choix d'un prestataire proposant des aménagements en cohérence esthétique avec l'existant tout en aménageant un espace qualitatif de recueillement : 4 columbariums (24 places), 4 cavurnes et des aménagements paysagers. Les travaux sont proposés pour un montant de 24 000 € (avec une économie par rapport au budget initialement prévu de 35 000 €) et peuvent être réalisés à l'automne 2015. Des longrines ont déjà été réalisées en juin afin de consolider les caveaux et d'en assurer la stabilité.



PATRIMOINE ET TOURISME RESIDENTIEL

Nous avons travaillé en commission patrimoine et tourisme résidentiel afin de valoriser l'existant et mettre en avant l'histoire de Dingy-Saint-Clair. Nous travaillons également en étroite collaboration avec la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT).

Lors de sa dernière réunion, la commission a défini plusieurs objectifs pour les années à venir, alliant valorisation de notre patrimoine, histoire, développement touristique et économique, conditions pour obtenir des subventions.

1- Il s'agit en premier lieu de **rendre le sentier Maurice Anjot plus attrayant et accessible aux familles** en leur permettant d'aller du Monument des Glières jusqu'au mémorial de Nâves-Parmelan en passant par le chemin dit «des crêtes» via la vallée d'Ablon et le Col du Pertuis.

Ce projet pourrait voir le jour d'ici un à deux ans sur la partie déjà balisée par l'association des Randonneurs de La Cha, ayant une convention avec la Mairie, par la pose d'une nouvelle signalétique conforme sur tout le territoire. Le travail se poursuit avec la CCVT, le Syndicat Mixte des Glières, l'Association des Glières, le département pour cette valorisation de notre histoire, de notre faune et environnement exceptionnels.



2- La rénovation de nos chapelles



La mairie prévoit d'investir près de 30 000 euros en 2015 et presque autant en 2016 afin que ces bâtiments de culte puissent accueillir encore longtemps de nombreux événements culturels comme cet été avec le festival «Son Clair d'été» initié par le Foyer du Parmelan, afin de « faire vivre » ces lieux de notre histoire à tous. Les subventions ont été demandées.



3- Nous avons également rencontré l'office du tourisme de Thônes pour étudier les synergies en terme de promotion et d'information avec Alex, Dingy-St-Clair et la Balme de Thuy.

4- Enfin, un projet de rénovation du Refuge du Parmelan avec le CAF a fait l'objet d'une rencontre pluri-acteurs (région, département, commune de Dingy-St-Clair, guides...) afin de déterminer le potentiel et les financeurs possibles de ce projet.





LA DEMATERIALISATION

Dans le cadre de l'exécution des budgets locaux, les collectivités locales et leurs établissements publics, les comptables publics et les chambres régionales des comptes échangent, chaque année, **plus d'un milliard de feuilles de papier A4. Ne plus envoyer de documents «papiers» au comptable public permet notamment de réaliser des économies** d'impression, d'affranchissement, de temps passé à agraffer des factures...

La dématérialisation des processus est l'occasion pour les collectivités de remettre à plat leur organisation et de dégager des marges de manœuvre parfois substantielles. D'ailleurs la DGFiP et la DGCL incitaient les collectivités à dématérialiser leurs échanges avec elles depuis de nombreuses années.

La date butoir du 1er janvier 2015, pour le passage au « PES V2 » et l'envoi dématérialisé des titres et mandats, a été respectée par notre collectivité, mais pour en tirer pleinement avantage, **il fallait passer à la « full démat » (dématérialisation totale)**, c'est à dire dématérialiser également les bordereaux et les pièces justificatives, utiliser la signature et l'archivage électronique... C'est chose faite au 01/08/2015 à Dingy St Clair...



RESSOURCES HUMAINES

Le Plan de Prévention des risques professionnels se poursuit...

Nous avons abouti à des plans de prévention et des actions précises et validées avec le concours du Centre de Gestion (CDG74) en ce qui concerne le service cantine, les services administratifs, et les services techniques.

Le personnel d'entretien a fait l'objet d'une clarification sur les horaires qui ont été fixés pour répondre à nos obligations; le travail de prévention se poursuivra avec eux et pour les services périscolaires sur 2015.

Une subvention auprès du CDG74 a été obtenue pour permettre ce travail qui est certes chronophage mais également gage de qualité du travail.

A l'issue de ce travail, l'établissement d'un document unique (obligatoire depuis 2001) pourra être réalisé.

Le saviez-vous? La commune de Dingy-Saint-Clair emploie une vingtaine d'agents qui travaillent souvent à temps partiel, ce qui représente dans les faits 11 « Equivalent Temps Plein ».

Une semaine avec...

Les services administratifs

Après les services techniques et les services périscolaires, les services administratifs vous sont présentés!

Vos premières interlocutrices au téléphone, par mail ou en direct. Elles rédigent les courriers que vous recevez, mais les tâches et actions ne manquent pas sur des aspects « invisibles » à vos yeux: questions juridiques à creuser, contacts avec les entités extérieures et les entreprises, préparation des dossiers de financement...

Martine : Secrétariat général

Assure le secrétariat du maire, la préparation et le suivi des conseils municipaux, la gestion des ressources humaines pour les 19 agents (paies, carrières, congés,...), gestion des dossiers juridiques, marchés publics, suivi de la comptabilité et préparation des budgets communaux.

Céline : Services périscolaires

L'accroissement des activités périscolaires (garderie, cantine, Tikouli, TAP et coordination des intervenants) ainsi que la gestion budgétaire analytique associée ont été pris en charge grâce au recrutement l'année dernière de notre coordinatrice des services périscolaires dont une partie du temps est consacré à l'administratif.

Danièle : Service urbanisme/travaux

Déchargée du périscolaire, elle a pu dégager du temps pour une spécialisation renforcée du poste sur l'urbanisme qui nécessite formations juridiques (mises en place cette année) et échanges avec les organismes de l'état (gestion foncière, rapports officiels pour les réseaux...). Danièle assure également le secrétariat du SIABD (assainissement non collectif).

Dominique: Service accueil

Accueil physique et téléphonique du public, traitement du courrier et enregistrement des dossiers (urbanisme, cartes d'identité...), prises des rendez-vous élus, agenda des salles. Appui au traitement des dossiers d'urbanisme ou pour d'autres dossiers.

Jennifer : Services sociaux et état civil

Etat-civil, élections, communication (site internet, bulletin municipal, affiches diverses et manifestations...), lien avec les associations, le CCAS, les animations municipales, les services sociaux, le CMJ ...

Le principe de ce fonctionnement reste la spécialisation pour être plus efficace, mais aussi la volonté d'une polyvalence de chacune afin de pouvoir palier les absences (pour congés et formations). Par exemple, Dominique (service accueil) aide au remplacement à la cantine en cas de besoin.

Les dépenses réalisées et engagées à mi-juillet sur les budgets 2015 :

Les éléments ci-dessous vous donnent une vision des réalisations et financements à mi-année et en comparaison avec les budgets 2015 votés par votre conseil municipal (cf. conseil municipal du 26/03/2015).

Budget principal (BP):

Détails des dépenses de fonctionnement BP :

Chap.	Libellé	Budgété	réalisé	% Réalisé
011	Charges à caractère général	468 600 €	189 773 €	40.5 %
012	Charges de personnel	457 600 €	228 336 €	50 %
014	Atténuations de produits FPIC	28 000 €	0 €	0 %
023	Virement à la section d'investis.	45 000 €	0 €	0 %
042	Opérations d'ordre entre section	72 500 €	72 500 €	100 %
65	Autres charges gestion courante	170 200 €	100 962 €	59.3 %
66	Charges financières	10 000 €	5 833 €	58.3 %
67	Charges exceptionnelles	1 000 €	0 €	0 %
Total des dépenses de fonctionnement budgétées		1 252 900 €		

Détails des dépenses d'investissement BP :

Chap.	Libellé	Budgété	réalisé	% Réalisé
16	Remboursements d'emprunts	64 600 €	37 683 €	58.3 %
20	Immobilisations incorporelles	15 500 €	5 727 €	37 %
204	Subventions d'équipements versées	22 000 €	19 236 €	87.4 %
21	Immobilisations corporelles	72 120 €	19 905 €	27.6 %
23	Immobilisations en cours	275 000 €	116 618 €	42.4 %
27	Autres immobilisations financières	27 000 €	0 €	0 %
Total des dépenses d'investissement budgétées		476 220 €		

Réalisé :

Etude PLU et CAUE (centre village)	5 727 €
Eclairage Public (renouvellement, économies d'énergies)	19 000 €
Alarme Espace Animation	3 984 €
Placards école maternelle	3 492 €
Cimetière longrines (sécurisation)	6 467 €
Eaux Pluviales Cornet	9 689 €
Mur route de la Blonnière	4 660 €
Entretien de bâtiments	11 535 €
Entretien de voirie	5 910 €

Engagé à date :

Enrobés de voirie	38 700 €
Espace Animation (vitrages, porte, sol, scène, sono, tapis)	48 871 €
Eaux pluviales Nanoir	3 363 €
Electrification années antérieures	21 700 €
Etude du PLU	6 400 €

Autres Investissements prévus au budget principal 2015 :

Mur escalade (CMJ)	9 000 €
Aménagement du cimetière (columbarium, caverne...)	28 500 €
Chapelle du Nanoir toiture	28 000 €
Toilettes publiques	30 000 €
Sortie de secours salle du Fier	15 000 €
Espace Animation	11 000 €
Réfection de ponts, barrières aménagement de parking	66 000 €

Budget eau :

EAU		Budgété	Réalisé	% Réalisé
fonctionnement	dépenses	245 500	131 587	53.6 %
investissement	dépenses	502 700	502 700	100%
TOTAL		748 200		

Réalisé :

Liaison Chesseney-Poussy-Cornet	216 000 €
Entretien de réseau/réparation de fuites	7 180 €

Engagé à date :

Diagnostic pour toute la commune du réseau d'eau et comptage 85 860 € subventionnés à 70 % pour la quasi-totalité des actions
Travaux au Nanoir pour pallier les manques d'eau potable 180 000 € subventionnés à 35 %, financement prévu sur 2016

Budget assainissement :

ASSAINISSEMENT		Budgété	Réalisé	% Réalisé
fonctionnement	dépenses	110 250 €	13 949 €	12.7 %
investissement	dépenses	176 500 €	13 614 €	7.7 %
TOTAL				

Engagé à date :

Programmation pluriannuelle sur 3 ans (couts, rendements et sectorisation) : maîtrise œuvre 8 360 €

Autres Investissements prévus au budget 2015 :

50 % de l'extension du réseau assainissement collectif aux Tailles pour 130 000 €, subventionné à 35 %.

Budget forêt :

FORETS		Budgété	Réalisé	% Réalisé
fonctionnement	dépenses	32 400 €	10 012 €	31 %
investissement	dépenses	67 800 €	14 000 €	20.6 %
TOTAL		100 200 €		

Engagé à date :

Travaux annuels en forêts : 14 000 €

Investissements prévus au budget 2015 :

Provision pour piste Chesseney-Cornet en 2016 : 56 000 €

Le saviez-vous ?

Étude financière

Une étude financière prospective a été réalisée en 2014 et réajustée en 2015 par le Centre des finances Publiques (DGFiP) de Thônes, permettant d'évaluer la manière de financer les futurs investissements et les possibilités de programmation pluriannuelles afin de lisser l'impact financier sur plusieurs années.

Les dépenses engagées à date

Ce sont celles prévues au budget ET dont les devis ont été signés.

Délais : de la conception à la réalisation

Pour un projet de travaux subventionné, par exemple le projet de travaux d'eau potable au Nanoir :

Juin 2014 : missionner un maître d'œuvre pour réaliser un avant-projet

Septembre 2014 : Délibération pour soumission de l'avant-projet aux financeurs (Agence de l'Eau, SMDEA)

Avril/mai 2015 : accord de l'agence de l'Eau et SMDEA

Juin 2015 : lancement des appels d'offres pour travaux

Juillet 2015 : choix de l'entreprise

Septembre 2015 : démarrage des travaux

Printemps 2016 : finalisation et réception des travaux

PROJET DE TERRITOIRES

La CCVT c'est :



Lors des réunions de hameau (la première le 6 juin dernier) et en conseil municipal (25 juin 2015) était présentée l'évolution du projet de territoire de la communauté de communes qui devrait prendre fin d'ici fin d'année.

Nous participons depuis plusieurs mois avec l'ensemble des élus communautaires à ce travail qui permet de définir les axes prioritaires d'actions en commun (en prenant en compte les nouvelles organisations territoriales, les réglementations, les besoins) et les meilleures modalités pour le faire (transfert de compétence, mutualisations, simple groupement). Il vient nourrir de nombreuses commissions sur les orientations et aura des impacts sur plusieurs années. Deux journées les 1^{er} et 2 juin ont permis de préciser les enjeux pour chaque commune et d'identifier les interdépendances avec le territoire.

Au-delà des disparités, c'est bien la nécessité d'agir ensemble qui doit prévaloir afin de continuer à être un véritable pôle d'équilibre (nous sommes le premier bassin d'emploi résidentiel après Annecy) tout en conservant notre identité spécifique. De nouvelles approches sont nécessaires (ingénierie financière pour aller chercher les fonds de plus en plus complexes à obtenir) et des modalités de coordination des actions à renforcer.

Une présentation a été faite en conseil communautaire: vous êtes invités à participer aux conseils communautaires qui sont eux aussi publics et se tiennent à Thônes.

Des Dingiens que nous remercions participeront aux réunions de travail en septembre impliquant les différents acteurs sur 4 grandes thématiques (tourisme et promotion du territoire/économie résidentielle /cohésion sociale/

Bilan des journées sur le territoire - 2 mots clés : « disparités » et « interdépendance »

DES DISPARITÉS

- Stations – vallées
- Urbain – rural
- Compétitivité économique – besoin de revitalisation rurale
- Pertes de population – gestion de l'attractivité résidentielle
- Nécessité de solidarité – communes entreprises devant rester Compétitives

➡ *Des équilibres territoriaux à organiser*



DES INTERDEPENDANCES

- Economies et bassins d'emplois
- Commerces
- Equipements structurants
- Logements
- Mobilités
- Services aux usagers

Un *intérêt communautaire à définir sur des compétences* clés



PROJET DE FUSIONS

Les communes étudient l'impact de plusieurs hypothèses de fusion

Dingy-Saint-Clair a accepté en Conseil Municipal Privé d'étudier l'impact de fusions sous 2 hypothèses:

Hypothèse 1: Une nouvelle commune autour de la commune centrale Thônes avec Les Clefs, Les Villards sur Thônes, la Balme de Thuy, Serraval, Dingy-Saint-Clair et Alex

Hypothèse 2: Deux communes nouvelles: Alex, Dingy-Saint-Clair, la Balme de Thuy et Bluffy (proche d'Alex de par son réseau d'eau) d'une part et Thônes, Serraval, Les Clefs et Les Villards-sur-Thônes d'autre part.

Lors d'une première phase, il sera établi un **état des lieux** des 8 communes en vue d'atteindre une **interconnaissance en matière de services communaux, de gouvernance, de fiscalité et de marges financières**.

Cette première phase s'achèvera par la tenue d'une réunion rassemblant l'ensemble des communes dont les modalités d'organisation seront arrêtées conjointement entre les communes.

Lors d'une seconde phase, **seront étudiées les deux hypothèses précitées**. Pour chacune des hypothèses, il s'agira de présenter les enjeux majeurs de rapprochement entre ces communes.

Les informations à destination de la population seront fonction des premiers retours des phases 1 puis 2.

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS : *Transfert des compétences*

A compter du 01/07/2015, et en application de la «loi ALUR» pour « l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué » du 24 mars 2015, la Direction Départementale des Territoires (DDT) n'est plus mise à disposition des communes appartenant à un établissement public de coopération intercommunal (EPCI) de plus de 10 000 hab. pour instruire les autorisations d'occuper le sol (ADS) de compétence communale.

La CCVT compte 18 000 habitants et est donc directement concernée par cette nouvelle loi. Elle a recruté un agent compétent en matière d'urbanisme et le service d'instruction des permis de construire est opérationnel depuis le 01/07/2015 pour instruire les nouveaux dossiers. Les procédures sont inchangées pour la mairie et les pétitionnaires.

TRANSPORTS DINGY-THONES

Un partenariat entre les 4 communes : la navette écobus gratuite cet été du 6 juillet au 21 août 2015

Gratuite pour les usagers et à l'initiative des 3 communes d'Alex La Balme Dingy soutenue par Thônes, **cette navette a permis de mutualiser les coûts en s'appuyant sur le réseau et les véhicules déjà utilisés par Thônes.**

A destination des jeunes (heureux d'aller à la piscine) elle est aussi appréciée par d'autres villageois d'après les premiers retours. Selon les résultats finaux, ce service pourra être encore amélioré l'année prochaine (week-end/ nombre de passages par jour...)

4 points de ramassage sur la commune :

départ CHESENEY 13h32 / PROVENAT 13h33 / PLACE DU VILLAGE 13h35 / CHEZ COLLET 13h37. Retour: 17h20 depuis Thônes



L'ensemble des 4 communes inaugure la nouvelle navette le long du parcours qui relie Thônes /Thuy/la Balme /Dingy /Alex le 6 juillet dernier.

Dingy-Saint-Clair...

Un village entre Parmelan et Fier



Une réunion de hameau à DINGY SAINT CLAIR : une première !

Rencontre avec les habitants du Nanoir samedi 6 juin 2015

La municipalité, au complet, est allée à la rencontre des habitants du hameau du Nanoir. Une invitation a été distribuée par une personne référente du hameau qui ne fait pas partie du conseil municipal.

Une trentaine de personnes, toutes générations confondues, a répondu présente à cette réunion (le plus jeune âgé d'environ 16 ans, la doyenne âgée d'environ 84 ans). Différents sujets ont été présentés pendant deux heures, certains avaient trait directement au hameau, d'autres étaient d'envergure communale et plusieurs d'envergure intercommunale : les enjeux liés aux réformes territoriales et aux fusions de communes ont été également expliqués.

Un débat questions/réponses a clôturé cette rencontre entre les habitants et la municipalité, dans une ambiance de sincérité et dans la bonne humeur.

Le hameau du Nanoir a été choisi en premier car il est le plus isolé du chef-lieu, de par la difficulté d'accès de la voie romaine, et sa proximité avec la commune voisine de Naves-Parmelan.

Vu la satisfaction générale ressentie, par la population comme par la municipalité, d'autres réunions de hameau seront programmées dans le courant de l'année.

Heures d'ouverture de la mairie

	MATIN	APRES-MIDI	SOIR
Lundi -Vendredi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h00	
Mardi - Jeudi	8h00 - 12h00		
Mercredi			18h00 - 19h30

En dehors des horaires d'ouverture de votre mairie, si vous rencontrez un problème :

D'alimentation en eau, fuite...

Contactez: Jean-Paul MATELON 06 07 09 52 91
Alexandre LAGRANGE 06 81 63 55 24
Elu : David BOSSON 06 42 47 27 94

A l'Espace Animation :

Contactez : Marie-Joe AVRILLON 06 89 43 23 07
Elue : Catherine MARGUERET 06 31 85 96 30

Autres problèmes en cas d'urgence avérée

Contactez : Mme le Maire 07 78 41 75 62
Le 1er Adjoint (David BOSSON) 06 42 47 27 94

Heures d'ouverture de la déchetterie

Mercredi : 13h30-17h30
Samedi : 08h00-12h00 / 13h30-17h30
Renseignements CCVT : 04 50 32 17 35

Ouverture de la bibliothèque 93 place de l'église

Jeudi : 15h30 à 18h30
Samedi : 10h00 à 12h00

Rappel des numéros d'urgence

Gendarmerie de Thônes : 04 50 02 00 24
Police-secours : 17
SAMU : 15
Sapeurs-pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112

Information:

Les dates des élections municipales n'ont pas encore été fixées par arrêté du Préfet. Celles-ci se dérouleront toutefois avant le 18/09/2015.

Il n'y aura pas de conseil municipal entre temps, les éléments permettant d'assurer la rentrée 2015/2016 ayant été mis en place et délibérés.

Etant en période pré-électorale, les rencontres avec les habitants des hameaux sont suspendues.

Remerciements :

Mme le Maire remercie chaleureusement les agents, les élus, les bénévoles et villageois qui ont travaillé avec l'équipe municipale et se sont investis pour la commune et ses actions collectives.

Mairie de Dingy-Saint-Clair - 55 place de l'église - 74230 DINGY-ST-CLAIR

Mail : sg@dingystclair.fr / Web : www.dingystclair.fr / Tél : 04 50 02 06 27 Fax : 04 50 32 12 55